



FAI-Art

Formation supérieure d'art
en espace public

Dossier pédagogique
2026

Danse verticale en espace public :
pratiques chorégraphiques
en 3 dimensions



Sommaire

Le stage	<hr/> 3
Public et prérequis	<hr/> 4
Public visé	
Prérequis	
Effectif	
Accessibilité et handicap	
Programme détaillé	<hr/> 5
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité et suivi de l'exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Formateurs	<hr/> 9
Informations pratiques	<hr/> 10
Inscription et candidature	
Sélection	
Financement	
Difficultés et réclamations	
Contactez-nous	<hr/> 10
Partenaires	<hr/> 11
La FAI-AR	<hr/> 13
Une structure de référence pour l'espace public	
Création, renouvellement esthétique et innovation	

Le stage

Le partenariat entre la FAI-AR, le CNAC et le Pôle de danse verticale de la Cie Retouramont se poursuit en 2025 avec un parcours de deux stages d'une semaine chacun, qui se distinguent et se complètent dans deux lieux différents : l'un au CNAC, à Châlons-en-Champagne, l'autre à la FAI-AR, à Marseille.

Pour expérimenter la verticalité en mouvement en milieu urbain, les participants ont la possibilité de choisir le parcours dans son intégralité ou l'une des deux semaines de formation, au choix.

Parcours #1 : Danse verticale en espace public : pratiques chorégraphiques en 3 dimensions.

Parcours #2 : Accroches en espace public : Mettre en œuvre un spectacle avec des ancrages sur architectures.

En cas d'inscription aux deux stages consécutifs, le tarif global pour le suivi des deux stages est de 3000€ pour 10 jours et 70 heures de formation (soit 30% de réduction).

Pour ce deuxième stage prévu à Marseille, l'objectif est d'expérimenter les potentialités de la danse verticale offertes par l'architecture, permettant de voir et d'user de la ville autrement pour en faire un territoire ouvert à la chorégraphie. Nos lieux de vie étant essentiellement perçus par succession de paliers horizontaux, les murs apparaissent comme des frontières infranchissables.

L'inversion du rapport au plan constitue une transgression des règles administratives, physiques et d'usage, qui ouvre un nouvel espace d'exploration et de projection imaginaire. La danse verticale transforme notre relation à la ville qui devient un espace ouvert au désir, un agrès géant ou émergent de nouveaux possibles.

Le programme démarre par un travail au sol en studio pour le développement d'un rapport conscient à l'horizontalité. Il se prolonge par une bascule sur un mur d'escalade en intérieur pour déboucher sur des évolutions verticales dans l'environnement urbain.

Il s'agit de transmettre les techniques et le vocabulaire développés par la compagnie Retouramont avec une progression pédagogique qui vise à élargir les capacités d'expression des artistes dans l'espace urbain.

L'objectif est que chaque participant s'approprie des outils pour s'emparer de cet agrès géant en 3D qu'est la ville afin d'entrer dans une écriture chorégraphique et dramaturgique.

DATES	Du 20 au 24 avril 2026
DURÉE	5 jours - 35 heures
LIEU	Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille
Date limite de candidature	Délais d'accès : inscription jusqu'au 13 mars 2026
FORMATEURS	Fabrice Guillot et Olivier Penel Cie Retouramont

Profil des stagiaires

A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes de différentes disciplines (performance, théâtre physique, danse, cirque, parkour...) en bonne condition physique et souhaitant se former à la composition chorégraphique à la verticale et dans l'espace urbain.

Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- être en bonne condition physique

Effectif

Effectif minimum : 7 participant·e·s

Effectif maximum : 12 participant·e·s

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

Objectifs de formation

- Appréhender le rapport au sol, à la surface, comme référence à renverser au mur,
- développer un rapport visuel à l'architecture, à la lecture des bâtiments et du paysage,
- élargir l'expérience physique de la ville comme mine d'agrès pour l'artiste,
- mettre en connexion plusieurs sites dans une image élargie à trois dimensions,
- intégrer la géométrie du lieu dans l'écriture et la dramaturgie
- être sensibilisé·e au matériel, aux accroches possibles, à la sécurité et à la technique.



La partie concernant la sensibilisation à la sécurité ne constitue pas une formation professionnelle qualifiante.

Compétences visées

Cette formation contribue à développer et ancrer les compétences suivantes :

- Lire le paysage urbain et composer un cadre de jeu pour le danseur à partir de l'architecture des sites et des bâtiments,
- créer des points de vue et composer une progression chorégraphique en trois dimensions dans l'environnement urbain,
- ce servir d'éléments urbains comme agrès pour le danseur ou le circassien,
- identifier et savoir manipuler le matériel nécessaire à la déambulation en hauteur et être sensibilisé à la sécurité et à la technique,
- se repérer dans l'évolution des formes de danse verticale en lien avec l'histoire de la composition chorégraphique de cette discipline nouvelle.

Contenus

- Techniques et pratiques d'échauffements et de préparation physique et mentale,
- l'observation et l'exploration,
- initiation au matériel et connaissances générales,
- sensibilisation à la sécurité des personnes et des équipements,
- techniques de transposition, de création en adaptation à l'architecture,
- questionnements sur l'espace,
- la construction en 3 dimensions et le rapport à la dramaturgie.

1

Développer un rapport conscient à l'horizontale

Travail au sol en studio : gestuelle et rapport à la matière.

Nous travaillerons la frontière entre sol et mur en développant un passage fluide de l'un à l'autre. Nous élargirons l'exploration à tous les murs et passerons indifféremment du sol au vide, d'un mur à l'autre, du sol au mur. Ainsi nous élaborerons un répertoire qui naît du studio pris comme agrès à explorer, où chaque particularité du lieu est une ouverture à l'invention chorégraphique.

2

Transposition à la verticale en milieu protégé

Travail sur mur d'escalade en intérieur : gravité et appréhension du matériel.

Nous prendrons l'architecture du mur d'escalade comme un volume qui propose ses surfaces, ses angles, ses arêtes, ses dimensions, sa texture à notre appétit d'espace. Nous partagerons quelques éléments du répertoire de Retouramont. Nous transposerons les éléments développés en studios au sol, à la verticale et chacun aura à inventer sa propre interprétation dansée de l'architecture choisie.

3

Évolutions verticales sur bâtiments et arbres

Travail sur des façades de bâtiments : rapport à l'architecture, choix de points de vue, écriture de déambulations dans les espaces traversés.

Sur chaque site les stagiaires exploreront et ébaucheront de petites constructions chorégraphiques. Nous aborderons la notion de situation éloquente, ou comment une proposition physique en relation avec l'architecture ouvre sur une narration et comment s'en emparer pour construire une histoire inédite avec le site.

Évaluation

En amont

En amont de la formation, l'examen du dossier de candidature est suivi d'un entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique. Il permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du·de la participant·e.

Pendant

Le développement des compétences se fait grâce à, notamment :

- Des échauffements quotidiens,
- une mise en condition physique et mentale dans une relation forte à l'architecture, indispensable au mouvement,
- des ateliers pratiques d'initiation à la manipulation de l'équipement basique d'escalade (baudriers, mousquetons, noeuds, cordes, etc.),
- un partage d'éléments techniques de danse verticale sur les différents espaces choisis
- l'exploration de différents types d'architecture,
- des exercices d'observation des constructions pour identifier les écritures possibles,
- un exercice final préparé en sous-groupes et présenté collectivement dans l'espace public permettant de contextualiser les différents points abordés et de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

Le programme prévoit des entraînements et exercices pratiques ainsi qu'un exercice final reprenant les différents éléments techniques, danse et architecture, danse escalade, et danse verticale. Ces éléments vont s'insérer dans une écriture des sites en 3 dimensions avec, en complément, un travail théorique qui élargit la proposition. Cette écriture inclura une facette dramaturgique ; cela donne lieu à une présentation des résultats de l'exercice final auprès de l'équipe pédagogique et des autres participants. Une appréciation de ces résultats est formulée à la suite des présentations.

Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique (formateurs et organisateur), selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e·s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



Assiduité

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par les formateurs permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyen pédagogie : Dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; bibliographie, références internet, dossier sur la sécurité, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation ; accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau

Moyens techniques : équipement individuel à l'utilisation de matériel d'escalade (cordes, baudriers, mousquetons, etc.), salle de cours, salle d'échauffement, mur d'escalade, accès aux toitures et façades de bâtiments choisis dans l'enceinte de la cité des arts de la rue, espaces de repli en cas de mauvais temps ; salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs,espaces collectifs pour la restauration et la détente.

Encadrement : 2 formateurs (dont 1 directeur technique responsable de la sécurité, une responsable pédagogique, un assistant administratif et pédagogique, un·e chargée de production, un·e régisseur·euse technique.

Formateurs

Fabrice Guillot

Directeur artistique - Cie Retouramont

Depuis 30 ans au sein de la compagnie Retouramont, Fabrice Guillot s'est plongé dans la recherche d'une écriture chorégraphique singulière. Sa pratique de l'escalade à haut-niveau lui a ouvert l'infnie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur, la respiration...

Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville ouvrant sur lecture inédite des espaces dans lesquels il s'engage avec une recherche gestuelle liée une corporalité du mouvement utile.

Il rencontre Bruno Dizien et Laura de Nercy et devient interprète de la compagnie Roc In Lichen. Il accompagne ensuite Kitsou Dubois dans ses explorations chorégraphiques et collabore avec plusieurs artistes, notamment Antoine Le Menestrel, Ingrid Temin et Geneviève Mazin, Mourad Merzouki.

En tant que chorégraphe avec la compagnie Retouramont, il ouvre de multiples champs d'exploration : des espaces publics aux sites naturels, aux architectures contemporaines et patrimoniales... La notion d'invention d'agrès est la base du travail de Fabrice Guillot, qui l'amène à travailler en trois dimensions avec sculpteurs, danseurs et circassiens.

Olivier Penel

Directeur technique et regard extérieur scénographie - Cie Retouramont

Passionné par l'escalade, il expérimente beaucoup le travail sur cordes. En 1992 il obtient un BESS d'escalade et travaille comme moniteur d'escalade et, occasionnellement, comme rigger pour la Cie Retouramont. Il devient chef d'équipe pour travaux sur cordes. En 2007, il obtient le diplôme d'architecte DPLG et exerce son métier en libéral. Depuis 2017 il intègre la Compagnie Retouramont pour laquelle il assure désormais le rôle de directeur technique. Son expertise dans l'installation scénique et en tant qu'architecte l'amène à jouer un rôle important dans la scénographie et la mise en scène de l'espace pour les spectacles de la compagnie.

Informations pratiques

du **20**
avril
2026

au **24**
avril
2026

Délai d'accès : inscription jusqu'au 13 mars 2026
(13/03/26 pour les dossiers AFDAS)

LIEU
Cité des arts de la rue,
Marseille

COÛT DU STAGE
2 100 € TTC par stagiaire

En cas d'inscription aux deux stages consécutifs « Danse verticale en espace public », le tarif global pour le suivi des deux stages est de 3 000 € TTC.

Inscription et candidature

Inscription et candidature en ligne jusqu'au **13 mars 2026** sur www.faiar.org/formation-continue

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure d'inscription et de candidature :

- Inscription et candidature en ligne sur www.faiar.org/formation-continue,
- Entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- Envoi d'un mail de prise en compte de l'inscription et de la candidature comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le·la candidat·e, celui·celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

Sélection

Lorsque le nombre d'inscriptions et de candidatures est supérieur à celui des places disponibles, l'équipe pédagogique effectue une sélection des candidat·e·s sur la base :

- Des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- Des possibilités de financements,
- De la date d'inscription et de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

Difficultés et réclamation

Si le·la participant·e rencontre des difficultés pendant le stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : formation.continue@faiar.org

Contactez-nous

Équipe formation continue

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

Partenaires

CNAC | Centre national des arts du cirque

Châlon-en-Champagne
www.cnac.fr



Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est un établissement supérieur de formation et de recherche de référence internationale, créé en 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication. Plus de 300 artistes en sont issus. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain. Le Cnac a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre plus encore au service de ses étudiants, des chercheurs et professionnels du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

Les missions du Cnac :

L'école supérieure des arts du cirque délivre un diplôme national : le Dnsp (diplôme national supérieur professionnel), ainsi qu'une cellule d'insertion professionnelle avec le spectacle collectif de fin d'études et l'accompagnement personnalisé des étudiants sortants.

La formation tout au long de la vie (lifelong learning) avec la formation continue des professionnels du spectacle vivant, la formation de formateurs, le diplôme d'État de professeur de cirque et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un centre de documentation et de recherche, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France/BnF, ouvert au public (professionnels, scolaires, chercheurs confirmés) disposant d'une unité de production audiovisuelle.

Pôle de danse verticale

Charenton-le-Pont
www.retouramont.com/pole-de-danse-verticale/



Le pôle de Danse Verticale affirme son originalité en rassemblant dans un lieu unique toutes les disciplines innovantes en plus des ateliers de danse verticale. Il élargit aussi ses lieux de pratique avec les arbres du bois de Vincennes et des murs en extérieur pour explorer les altitudes. Fort de son expérience sur trois saisons, le pôle propose cette année de nouvelles disciplines émergentes de la verticalité, venant des Etats-Unis, de la Thaïlande, du Costa Rica...

Compagnie Retouramont

Charenton-le-Pont

www.retouramont.com



Pionnière dans la pratique de la danse verticale, la compagnie Retouramont est reconnue par la profession comme la référence dans la discipline.

La compagnie ne s'arrête pas à une discipline, elle mêle des arts différents dans un territoire donné pour construire une œuvre singulière. La ville lui offre une variété incroyable de terrains de jeu et de création du mouvement. Elle s'empare de ses espaces et de ses bâtiments de manière chaque fois renouvelée. Des monuments historiques (église Saint-Eustache, abbaye du Mont-St-Michel, Château de Vincennes...) aux bâtiments les plus modernes (gratte-ciels de Singapour, tours d'habitations etc.), la compagnie sait s'adapter aux différents bâtiments et matériaux. Grâce à son expertise et son espace de formation – lieu de résidence artistique « Le Pôle de Danse Verticale », elle conseille aujourd'hui des compagnies souhaitant intégrer de la verticalité dans leurs propositions artistiques.

Depuis 2014, elle est également leader du Vertical Dance Forum, un réseau composé de 7 chorégraphes spécialisés en danse verticale en Europe et au Canada. L'objectif : engager une réflexion sur la pratique de la danse verticale dans le but de renforcer leurs capacités et promouvoir la discipline auprès d'un large public et des institutions. Des rencontres thématiques, ateliers, colloques et recherches scientifiques sont menées par le réseau à travers l'Europe et le Canada. Ce projet est soutenu par Europe Créative, programme de l'Union Européenne (2017-2019).

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·ne·s, d'opérateur·rice·s culturelle·s, d'agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en œuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au cœur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.